

PAR COURRIEL

Québec, le 16 juillet 2026



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M100537

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 8 juillet 2026, visant à obtenir:

« J'aimerais recevoir toutes les documentations qui ont été déposé pour cette demande (établissement d'hébergement touristique portant le numéro 3271174), qui ne respecte pas la réglementation municipale, svp. »

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient les documents recherchés, vous trouverez ces derniers en pièce jointe de la présente réponse.

Par ailleurs, en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), les renseignements personnels contenus dans ces documents ne peuvent vous être transmis. Ces derniers ont donc été caviardés aux pièces jointes à la présente lettre.

...2

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

p.j. Avis de recours
REF-74905 - Demande enregistrement
321174 - Déclaration offre hébergement
Avis_Conformite
Document_Assurance
Document_Taxe
image0
image1
image2Photo_Exterieur
Photo_Interieur

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (RLRQ, CHAPITRE A-2.1)

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTREAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Demande d'enregistrement

- 1 [Coordonnées de l'établissement](#)
- 2 [Catégorie/Unités d'hébergement](#)
- 3 [Coordonnées de l'exploitant/représentant/mandataire](#)
- 4 [Joindre vos documents](#)
- 5 [Accessibilité universelle](#)
- 6 [Expériences et clientèles](#)
- 7 [Tarifs et modes de paiement](#)
- 8 [Commodités](#)
- 9 [Services](#)
- 10 [Activités sur place](#)
- 11 [Déclaration et signature](#)

Étape 1 - Coordonnées de l'établissement

Adresse principale de l'établissement

(Ces renseignements seront diffusés au public)

Nom de l'établissement (appellation)

NATHALIE HENRI ET SERGE GRÉGOIRE

No civique

212

Odonyme

Avenue Proulx

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

G0N1B0

Municipalité

Saint-Joseph-de-Coleraine

Arrondissement

Province

Québec

Téléphones et courriel de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Téléphone principal (pour réservation)

[REDACTED]

Téléphone secondaire

[REDACTED]

Téléphone sans frais

Courriel de l'établissement

[REDACTED]

Multimédia

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Blogue français

Adresse anglaise identique ☒

Blogue anglais

Facebook français

Adresse anglaise identique ☒

Facebook anglais

Instagram français

Adresse anglaise identique ☒

Instagram anglais

Site Internet français

Adresse anglaise identique ☒

Site Internet anglais

Twitter / X français

Adresse anglaise identique ☒

Twitter / X anglais

Étape 2 – Catégorie/Unités d'hébergement

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie Établissements d'hébergement touristique général

Genre de l'établissement Résidences de tourisme

Types et nombre d'unités d'hébergement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Total des unités

Nombre d'appartements/condo	0
Nombre de chambres pour appartement/condo	0
Nombre de maisons	0
Nombre de chambres pour maison	0
Nombre de chalets	0
Nombre de chambres pour chalet	0

Capacité totale de l'établissement 14
(Nombre de personnes)

Description physique de l'établissement

Cette brève description sera utilisée à des fins administratives et ne sera pas jamais diffusée sur des outils informationnels ou promotionnels.

14 unités à louer avec accès cuisine, salon et salle de bain

Divers

Est-ce que les chambres sont séparées de la cuisine? Oui

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale ? Non

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divisée ? Non

Période d'exploitation

Indicateur de saisonnalité Annuelle

Début période 1 (jour)

Début période 1 (mois)

Fin période 1 (jour)

Fin période 1 (mois)

Y a-t-il 2 périodes d'exploitation? Non

Début période 2 (jour)

Début période 2 (mois)

Fin période 2 (jour)

Fin période 2 (mois)

Étape 3 – Coordonnées de l'exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Nom de l'exploitant NATHALIE HENRI ET SERGE GRÉGOIRE	
Type de détention Propriétaire	Type d'entité Personne physique
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)	

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Numéro civique [REDACTED]	Subdivision (Appartement, bureau ou local) [REDACTED]
Odonyme [REDACTED]	
Municipalité [REDACTED]	Code postal [REDACTED]
Province [REDACTED]	Pays [REDACTED]
Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Téléphone principal [REDACTED]	Téléphone secondaire [REDACTED]
Courriel [REDACTED]	

Divers	
Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'enregistrement en son nom ?	Oui

Mandataire

Coordonnées du mandataire (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Nom du mandataire	
NATHALIE HENRI	
Type d'entité	
Personne physique	
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)	

Adresse du mandataire (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Numéro civique	Subdivision (Appartement, bureau ou local)
Odonyme	
Municipalité	Code postal
Province	Pays
Téléphones et courriel du mandataire (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Téléphone principal	Téléphone secondaire
Courriel	

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Prénom Nathalie	Nom Henri
Genre Femme	

Adresse du représentant

Numéro civique [REDACTED]	Subdivision (Appartement, bureau ou local) [REDACTED]
Odonyme [REDACTED]	
Municipalité [REDACTED]	Casier postal [REDACTED]
Code postal [REDACTED]	Détails de l'adresse [REDACTED]
Province [REDACTED]	Pays [REDACTED]

Téléphones et courriel

Téléphone principal [REDACTED]	Téléphone secondaire [REDACTED]
Courriel [REDACTED]	

Communication

Langue de correspondance	Français
Adresse de correspondance	Identique à l'adresse de l'exploitant

Étape 4 – Joindre vos documents

Documents joints à votre demande

Vous avez téléversé un ou des fichiers pour chacun des documents suivants:

Avis de conformité
municipal



Titre de propriété, compte
de taxes municipales ou
scolaire



Preuve d'assurance
responsabilité civile de
2 000 000 \$ par événement



Autorisation du syndicat
des copropriétaires ou
déclaration de copropriété



Photo intérieure



Autorisation du propriétaire



Photo extérieure



Étape 5 – Accessibilité universelle

Accessibilité universelle

Votre établissement a-t-il été certifié par Kéroul pour l'accès aux personnes handicapées ? **Non** ☒ **Oui** ☐

Si non, est-ce que votre établissement est, selon vous :

Accessible

Étape 6 – Expériences et clientèles

Expérience (maximum de 5) (Ces renseignements peuvent être diffusés)

À la campagne	☒
À la ferme	☐
À la montagne	☐
Affaires	☐
Auberge	☐
Autochtone	☐
Bord de l'eau	☐
Boutique-hôtel	☐
Centre-ville	☐
Design	☐
En forêt	☐
Familial	☐
Historique	☐
Insolite	☐
Ressourcement	☐
Retraités	☐
Rustique	☐

Clientèle (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Groupes	☐
Personnes seules	☒
LBGTQ+	☐
Aînés	☐
Enfants / Adolescents	☐
Familles	☐
Personnes avec une déficience	☐

Étape 7 – Tarifs et modes de paiement

Tarification (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Prix maximal estimé de l'unité la plus chère	50,00 \$
Prix maximal estimé de l'unité la moins chère	50,00 \$

Modes de paiements acceptés (Ces renseignements peuvent être diffusés)

American Express	☐
Carte de débit	☐
Discover	☐
JCB	☐
MasterCard	☐
Visa	☐
Paypal	☐
Transfert bancaire électronique	☒
Google Pay	☐
Apple Pay	☐

Étape 8 - Commodités

Cuisine (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cuisine	☒
Cuisinette	☐
Essentiels de cuisine (huile, sel et poivre, etc.).	☒
Vaisselle et couverts	☒
Réfrigérateur	☒
Petit réfrigérateur	☒
Four grille-pain	☒
Cuisinière	☒
Micro-ondes	☒
Lave-vaisselle	☒
Cafetière	☒

Chambre (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Literie	☒
Serviettes	☒

Salle de bain et buanderie (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Articles essentiels (shampooing, savon, papier de toilette)	☒
Baignoire	☒
Douche	☒
Eau chaude	☒
Fer à repasser	☐
Laveuse	☐
Salle de bain privée	☐
Salle de bain partagée	☒
Sècheuse	☐
Séchoir à cheveux	☐

Sécurité (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Détecteur de fumée	☒
Détecteur de monoxyde de carbone	☒
Extincteur	☒
Trousse de premiers soins	☒

Extérieur (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Aire de pique-nique	☒
Bain à remous/spa	☐
Barbecue	☒
Cour privée	☒
Mobilier d'extérieur	☒
Terrasse ou balcon privé	☒

Chauffage et climatisation (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Air climatisée	☐
Chauffage	☒
Foyer au bois	☐
Foyer au gaz	☐
Poêle à combustion	☐

Internet et bureau (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Espace de travail	☐
Réseau sans-fil cellulaire (LTE, 3G, 5G)	☐
Téléphone	☐
Wifi gratuit	☒
Wifi avec frais	☐

Famille (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Salle de jeux intérieure	☐
Terrain de jeux pour enfants	☐
Lit de bébé	☐

Autre (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Équipement audiovisuel / audio	☐
Salon commun	☐
Sauna	☐
Télévision	☒

Étape 9 - Services

Accueil (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Arrivée autonome	☒
Boîte à clé sécurisée	☒
Navette aéroportuaire	☐
Réception	☐
Réservation obligatoire	☒
Transport de bagage	☐
Transport en commun	☐

Sur place (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Bloc sanitaire	☐
Boutique	☐
Buanderie	☐
Centre de détente	☐
Consigne	☐
Cuisine commune	☒
Eau potable	☒
Garde d'enfants	☐
Rampe de mise à l'eau	☐
Remise pour bicyclette	☐
Salle communautaire	☐
Station de vidange	☐
Vente de glace	☐
Vente de bois	☐
Vente de propane	☐
Vente d'essence	☐
Vente d'équipements de chasse et pêche	☐

Services — Clientèles d'affaires (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Centre d'affaires	☐
Salle de réception, réunion ou congrès	☐
Salle de spectacle / auditorium	☐

Stationnement (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Stationnement extérieur gratuit	☒
Stationnement extérieur payant	☐
Stationnement intérieur gratuit	☐
Stationnement intérieur payant	☐

Développement durable (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Borne de recharge pour automobiles	☐
Recyclage	☒

Location (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Autos	☐
Canot	☐
Embarcations	☐
Équipement de camping	☐
Fatbike	☐
Kayak	☐
Literie	☐
Motoneige	☐
Pédalo	☐
Planche à neige	☐
Planche à pagaie	☐
Prêt-à-camper	☐
Quad/VTT	☐
Raquettes	☐
Skis	☐
Ski de fond	☐
Vélo	☐
Vélo de montagne	☐

Restauration (Ces renseignements peuvent être diffusés)	
Service de restauration: déjeuner	☐
Service de restauration: dîner	☐
Service de restauration: souper	☐
Dépanneur licencié	☐
Repas à la ferme	☐
Aubergiste	☐
Bar - permis d'alcool	☐

Autre (Ces renseignements peuvent être diffusés)	
Animaux admis SANS FRAIS	☐
Animaux admis AVEC FRAIS	☐

Étape 10 - Activités sur place

Activités culturelles (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cinéma / film	☐
Tours guidés	☐

Famille (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Animation pour enfants	☐
------------------------	--------------------------

Sports terrestres (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Golf	☐
Golf miniature	☐
Loisirs organisés	☐
Soccer	☐
Planche à roulettes	☐
Basketball	☐
Galets (Shuffleboard)	☐
Randonnée pédestre	☐
Croquet	☐
Fers	☐
Pétanque	☐
Patins à roues alignées	☐
Hébertisme	☐
Tennis	☐
Volleyball	☐
Vélo	☐
Équitation	☐
Badminton	☐
Baseball	☐
Vélo de montagne	☐
Tir à l'arc	☐

Nature (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Belvédère	☐
Chasse	☐
Croisière / excursion en bateau	☐
Géocaching	☐
Interprétation du milieu	☐
Observation astronomique	☐
Observation de la faune	☐
Observation de la flore	☐
Pêche	☐

Sports nautiques (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Canot	☐
Kayak	☐
Glissade d'eau	☐
Jeux d'eau	☐
Pédalo	☐
Piscine intérieure	☐
Piscine extérieure	☐
Plage	☐
Planche à pagaie	☐
Planche à voile	☐
Plongée sous-marine	☐
Plongée en apnée	☐
Rabaska	☐
Rafting	☐
Surf	☐
Voilier	☐

Étape 11 - Déclaration et signature

Date de début des activités

Date début des activités 2024-04-01
Comment avez-vous entendu parler de la CITQ ? Bouche à oreille

Déclaration - exploitation sexuelle des mineurs

Dans la dernière année, l'établissement a mis en place des mesures afin de sensibiliser les employés, les clients et les visiteurs au caractère criminel de l'exploitation sexuelle des mineurs.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature des mesures mises en place :

Déclaration de culpabilité

La personne qui exploite l'établissement a-t-elle été reconnue coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Consentement à la diffusion

Les données relatives à l'établissement fournies dans cette déclaration peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com).

- ☒ J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- ☐ J'accepte que tous les renseignements, à l'exception de l'adresse de mon établissement, soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.
- ☐ Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Signature

- ☒ Je comprends que le fait de soumettre cette demande constitue une signature électronique de la dite demande. Je confirme être le représentant légal ou autorisé de l'établissement visé par la présente demande d'enregistrement.
- ☒ Je déclare solennellement que les renseignements fournis sont véridiques et que les documents soumis à l'appui de ma demande sont authentiques et n'ont pas été modifiés de quelque façon que ce soit. Je consens à ce que l'information présentée puisse être transmise à la municipalité, à l'arrondissement ou à la municipalité régionale de comté, le cas échéant et à Revenu Québec.
- ☒ Je comprends qu'en vertu de l'article 28, paragraphe 2 de la Loi sur l'hébergement touristique, commet une infraction et est passible d'une amende de 2 500 \$ à 25 000 \$, s'il s'agit d'une personne physique, et de 5 000 \$ à 50 000 \$, dans les autres cas, toute personne qui fait une fausse déclaration dans un document prescrit par la présente loi et ses règlements.

Prénom

Nathalie

Nom

Henri

Date de la demande d'enregistrement	17 avril 2025
-------------------------------------	---------------

Droits payables aux fins d'enregistrement	
Montant payé	153,00 \$
Numéro de facturation Stripe	ch_3REswNP7OPM2iUuN1NfgRNom
Confirmation de paiement	Reçu

Déclaration de l'offre d'hébergement

- | | |
|----|---|
| 2 | <u>Établissement</u> |
| 3 | <u>Exploitant</u> |
| 4 | <u>Représentant</u> |
| 5 | <u>Documents à joindre</u> |
| 6 | <u>Général</u> |
| 7 | <u>Commodités</u> |
| 8 | <u>Services</u> |
| 9 | <u>Activités sur place</u> |
| 10 | <u>Preuve d'assurance</u> |
| 11 | <u>Acceptations et signatures</u> |

Établissement

Adresse principale de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Nom de l'établissement (appellation) *

NATHALIE HENRI ET SERGE GRÉGOIRE

No civique

212

Odonyme

avenue Proulx

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

G0N1B0

Municipalité

Saint-Joseph-de-Coleraine

Province

Québec

Téléphones et courriel de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Téléphone principal

[REDACTED]

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

[REDACTED]

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Téléphone sans frais

Courriel

[REDACTED]

Communication

Langue de communication

Français

Adresse de correspondance

Contact

Multimédia

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Blogue français

Adresse anglaise identique ☒

Blogue anglais

Facebook français

Adresse anglaise identique ☒

Facebook anglais

Instagram français

Adresse anglaise identique ☒

Instagram anglais

Site Internet français

Adresse anglaise identique ☒

Site Internet anglais

Twitter / X français

Adresse anglaise identique ☒

Twitter / X anglais

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements d'hébergement touristique général

Genre de l'établissement

Établissements hôteliers

Types et nombre d'unités d'hébergement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Total des unités 14

Nombre de chambres 14

Nombre de suites 0

Nombre d'appartements 0

Nombre 0

d'appartements/maisons/chalets

Nombre d'appartements/condo 0

Nombre de chambres pour 0

appartement/condo

Nombre de maisons 0

Nombre de chambres pour maison 0

Nombre de chalets 0

Nombre de chambres pour chalet 0

Nombre de lits en dortoir 0

Nombre de sites à camper 0

Capacité maximale de l'établissement 14

(Nombre de personnes)

Saisonnalité

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Indicateur de saisonnalité

Annuelle

Début période 1 (jour)

Début période 1 (mois)

Fin période 1 (jour)

Fin période 1 (mois)

Y a-t-il 2 périodes d'exploitation?

Non

Début période 2 (jour)

Début période 2 (mois)

Fin période 2 (jour)

Fin période 2 (mois)

Description physique de l'établissement

(Cette brève description sera utilisée à des fins administratives et ne sera pas jamais diffusée sur des outils informationnels ou promotionnels.) *

14 unités à louer avec accès cuisine, salon et salle de bain

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

NATHALIE HENRI ET SERGE GRÉGOIRE

Forme juridique

Société de participation

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique

[REDACTED]

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

[REDACTED]

Municipalité

[REDACTED]

Succursale

Code postal

[REDACTED]

Détails de l'adresse

Province

[REDACTED]

Pays

[REDACTED]

Municipalité postale

Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

[REDACTED]

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

[REDACTED]

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de famille

Henri

Prénom

Nathalie

Sexe

■

Adresse du représentant

Numéro civique

■

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

■

Municipalité

■

Succursale

Code postal

■

Détails de l'adresse

Province

■

Pays

■

Municipalité postale

Téléphones et courriel du représentant

Téléphone principale

■

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

■

Documents à joindre

Documents joints à votre demande

Vous avez téléversé un ou des fichiers pour chacun des documents suivants:

Autorisation du propriétaire

☐

Autorisation du syndicat des copropriétaires ou
déclaration de copropriété

Preuve d'assurance responsabilité civile de
2 000 000 \$ par événement

☐

Général

Accessibilité universelle

Votre établissement a-t-il été certifié par Kéroul pour l'accès aux personnes handicapées ? **Non** ☒ **Oui** ☐

Si non, est-ce que votre établissement est, selon vous :
Accessible

Expérience (maximum de 5) (Ces renseignements peuvent être diffusés)

À la campagne	☒
Bord de l'eau	☐
Historique	☐
À la ferme	☐
Boutique-hôtel	☐
Insolite	☐
À la montagne	☐
Centre-ville	☐
Ressourcement	☐
Affaires	☐
Design	☐
Retraités	☐
Auberge	☐
En forêt	☐
Rustique	☐
Autochtone	☐
Familial	☐

Clientèle (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Groupes	☐
Personnes seules	☒
LBGTQ+	☐
Aînés	☐
Enfants / Adolescents	☐
Familles	☐
Personnes avec une déficience	☐

Tarification (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Prix maximal de l'unité la moins chère 50,00 \$

Prix maximal de l'unité la plus chère 50,00 \$

Modes de paiements acceptés (Ces renseignements peuvent être diffusés)

American Express ☐

Carte de débit ☐

Discover ☐

JCB ☐

MasterCard ☐

Visa ☐

Paypal ☐

Transfert bancaire électronique ☒

Google Pay ☐

Apple Pay ☐

Commodités (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cuisine	
Cuisine	☒
Cuisinette	☐
Essentiels de cuisine (huile, sel et poivre, etc.).	☒
Vaisselle et couverts	☒
Réfrigérateur	☒
Petit réfrigérateur	☒
Four grille-pain	☒
Cuisinière	☒
Micro-ondes	☒
Lave-vaisselle	☒
Cafetière	☒

Chambre	
Literie	☒
Serviettes	☒

Salle de bain et buanderie	
Articles essentiels (shampooing, savon, papier de toilette)	☒
Baignoire	☒
Douche	☒
Eau chaude	☒
Fer à repasser	☐
Laveuse	☐
Salle de bain privée	☐
Salle de bain partagée	☒
Sècheuse	☐
Séchoir à cheveux	☐

Sécurité

Détecteur de fumée	☒
Détecteur de monoxyde de carbone	☒
Extincteur	☒
Trousse de premiers soins	☒

Extérieur

Aire de pique-nique	☒
Bain à remous/spa	☐
Barbecue	☒
Cour privée	☒
Mobilier d'extérieur	☒
Terrasse ou balcon privé	☒

Chauffage et climatisation

Air climatisée	☐
Chauffage	☒
Foyer au bois	☐
Foyer au gaz	☐
Poêle à combustion	☐

Internet et bureau

Espace de travail	☐
Réseau sans-fil cellulaire (LTE, 3G, 5G)	☐
Téléphone	☐
Wifi gratuit	☒
Wifi avec frais	☐

Famille

Salle de jeux intérieur	☐
Terrain de jeux pour enfants	☐
Lit de bébé	☐

Autre	
Équipement audiovisuel / audio	☐
Salon commun	☐
Sauna	☐
Télévision	☒

Services (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Accueil	
Arrivée autonome	☒
Boîte à clé sécurisée	☒
Navette aéroportuaire	☐
Réception	☐
Réservation obligatoire	☒
Transport de bagage	☐
Transport en commun	☐

Sur place	
Bloc sanitaire	☐
Boutique	☐
Buanderie	☐
Centre de détente	☐
Consigne	☐
Cuisine commune	☒
Eau potable	☒
Garde d'enfants	☐
Rampe de mise à l'eau	☐
Remise pour bicyclette	☐
Salle communautaire	☐
Station de vidange	☐
Vente de glace	☐
Vente de bois	☐
Vente de propane	☐
Vente d'essence	☐
Vente d'équipements de chasse et pêche	☐

Services — Clientèles d'affaires	
Centre d'affaires	☐
Salle de réception, réunion ou congrès	☐
Salle de spectacle / auditorium	☐

Stationnement

Stationnement extérieur gratuit	☒
Stationnement extérieur payant	☐
Stationnement intérieur gratuit	☐
Stationnement intérieur payant	☐

Développement durable

Borne de recharge pour automobiles	☐
Recyclage	☒

Location

Autos	☐
Canot	☐
Embarcations	☐
Équipement de camping	☐
Fatbike	☐
Kayak	☐
Literie	☐
Motoneige	☐
Pédalo	☐
Planche à neige	☐
Planche à pagaie	☐
Prêt-à-camper	☐
Quad/VTT	☐
Raquettes	☐
Skis	☐
Ski de fond	☐
Vélo	☐
Vélo de montagne	☐

Restauration

Service de restauration: déjeuner	☐
Service de restauration: dîner	☐
Service de restauration: souper	☐
Dépanneur licencié	☐
Repas à la ferme	☐
Aubergiste	☐
Bar - permis d'alcool	☐

Autre

Animaux admis SANS FRAIS	☐
Animaux admis AVEC FRAIS	☐

Activités sur place (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Activités culturelles	
Cinéma / film	☐
Tours guidés	☐

Famille	
Animation pour enfants	☐

Sports terrestres	
Golf	☐
Golf miniature	☐
Loisirs organisés	☐
Soccer	☐
Planche à roulettes	☐
Basketball	☐
Galets (Shuffleboard)	☐
Randonnée pédestre	☐
Croquet	☐
Fers	☐
Pétanque	☐
Patins à roues alignées	☐
Hébertisme	☐
Tennis	☐
Volleyball	☐
Vélo	☐
Équitation	☐
Badminton	☐
Baseball	☐
Vélo de montagne	☐
Tir à l'arc	☐

Nature

Belvédère	☐
Chasse	☐
Croisière / excursion en bateau	☐
Géocaching	☐
Interprétation du milieu	☐
Observation astronomique	☐
Observation de la faune	☐
Observation de la flore	☐
Pêche	☐

Sport nautiques

Canot	☐
Kayak	☐
Glissade d'eau	☐
Jeux d'eau	☐
Pédalo	☐
Piscine intérieure	☐
Piscine extérieure	☐
Plage	☐
Planche à pagaie	☐
Planche à voile	☐
Plongée sous-marine	☐
Plongée en apnée	☐
Rabaska	☐
Rafting	☐
Surf	☐
Voilier	☐

Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

La personne qui exploite l'établissement a-t-elle été reconnue coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Déclaration - exploitation sexuelle des mineurs

Dans la dernière année, l'établissement a mis en place des mesures afin de sensibiliser les employés, les clients et les visiteurs au caractère criminel de l'exploitation sexuelle des mineurs.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature des mesures mises en place :

Diffusion

Les données relatives à l'établissement fournies dans cette déclaration peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com).



J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.



J'accepte que tous les renseignements, à l'exception de l'adresse de mon établissement, soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.



Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Nathalie

Nom

Henri

Date de la déclaration: 31 mars 2026

à passer mardi

Avis de conformité Établissement d'hébergement touristique

Cet avis est fourni à titre d'exemple. Il peut être utilisé tel quel.

Cet avis s'adresse à toute personne qui doit enregistrer un nouvel établissement d'hébergement touristique en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique. Il doit être joint à la demande d'enregistrement. Il certifie que l'exploitation de l'établissement ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme relative aux usages adoptée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1).

Un nouvel avis de conformité doit également être fourni lorsqu'il y a changement d'exploitant ou lors d'un changement du type ou du nombre d'unités d'hébergement offertes au sein d'un établissement d'hébergement touristique (par exemple : ajout d'unités ou transformation de chambres en dortoirs).

Les Sections 1, 2 et 3, de même que l'Annexe, le cas échéant, doivent être remplies par la personne qui entend exploiter l'établissement ou son représentant. L'information présentée ne doit concerner que la portion « établissement d'hébergement touristique » du projet.

La section 4 doit être remplie et signée par l'autorité compétente (municipalité, arrondissement ou MRC) où l'établissement sera exploité.

1 Renseignements sur le demandeur

Nom de l'exploitant (personne physique ou morale) :

Nathalie Henri

Nom et prénom du représentant (si différent) :

Téléphone (jour) :

Courriel :

2 Renseignements sur l'établissement

Nom (pour un établissement de résidence principale, inscrire votre nom et prénom) :

Numéro :

212

Rue :

avenue paulx

App :

Municipalité :

St-Joseph de Coleraine

Code postal :

60N1B0

L'établissement est-il composé de plus d'une (deux ou plus) unités de type maison, appartement ou chalet?

☐ Oui

☒ Non

Si oui, remplir l'annexe A.

3 Usage demandé

Établissement d'hébergement touristique : établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement, tels un lit, une chambre, une suite, un appartement, une maison, un chalet, un prêt-à-camper ou un site pour camper, est offerte en location à des touristes contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours.

Catégorie de l'établissement qui sera exploité (un seul choix):

☒ Établissements d'hébergement touristique général	☐ Établissements d'hébergement touristique jeunesse	☐ Établissements de résidence principale
Établissements, autres que des établissements de résidence principale et des établissements d'hébergement touristique jeunesse, où est offert de l'hébergement au moyen d'un ou de plusieurs types d'unités d'hébergement.	Établissements dont au moins 30 % des unités d'hébergement consistent en des lits offerts dans un ou plusieurs dortoirs ou dont l'hébergement est principalement offert dans le cadre d'activités s'adressant principalement aux personnes défavorisées ou handicapées.	Établissements où est offert, au moyen d'une seule réservation, de l'hébergement dans la résidence principale de la personne physique qui l'exploite à une personne ou à un seul groupe de personnes liées à la fois et n'incluant aucun repas servi sur place. Une résidence principale est la résidence où une personne physique demeure de façon habituelle en y centralisant ses activités familiales et sociales et dont l'adresse correspond à celle qu'elle indique à la plupart des ministères et organismes du gouvernement.

Types et nombre d'unités d'hébergement

Location en chalet, maison ou appartement		
Nombre de chalets : _____	Nombre de maisons : _____	Nombre d'appartement ou condos : _____
Nombre de chambres : _____	Nombre de chambres : _____	Nombre de chambres : _____

Location à la chambre	
Nombre de chambres : <u>14</u>	Nombre de suites : _____

Location au lit
Nombre de lits en dortoir : _____

Autres		
Nombre de camps : _____	Nombre de sites pour camper : _____	Nombre de prêts-à-camper : _____

TOTAL

4 Section réservée à la municipalité	
L'usage demandé est-il conforme à la réglementation d'urbanisme relative aux usages adoptée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1)?	
☒ Oui	☐ Non
Nombre maximal d'unités prévu à la réglementation : <u>Non défini</u>	
Numéro et nom du règlement de référence : <u>Règlement 376</u>	
Groupe/classe d'usage : <u>(H4) habitations collectives</u>	
Autorité compétente : <u>Antoine Turmel</u>	
Prénom, nom et titre (en lettres moulées)	
Téléphone : <u>418-423-4000</u>	Courriel : <u>urbanisme@coleraine.qc.ca</u>
<u>poste 227</u>	Sceau de la municipalité (facultatif)
Signature : _____	Date : <u>14 avril 2025</u>

[illegible]

Page 3 sur 3

Renseignements sur l'Avis de conformité municipal

À qui s'adresse ce formulaire ?

Cet avis s'adresse à toute personne qui souhaite enregistrer un établissement d'hébergement touristique afin d'y effectuer de la location touristique pour des périodes n'excédant pas 31 jours consécutifs. La section 4 doit être remplie et signée par l'autorité compétente (municipalité, arrondissement ou municipalité régionale de comté) qui vous le retournera ensuite.

Quand utiliser ce formulaire ?

En vertu de la *Loi sur l'hébergement touristique*, un document émanant d'une autorité compétente et démontrant que l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique ne contrevient pas à la réglementation municipale relative aux usages doit obligatoirement accompagner les demandes :

- d'enregistrement d'un nouvel établissement d'hébergement touristique ;
- d'enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique pour lequel il y a un changement d'exploitant ;
- de mise à jour concernant le type ou le nombre d'unités d'hébergement offertes au sein d'un établissement d'hébergement touristique (par exemple : ajout d'unités ou transformation de chambres en dortoirs).

Dois-je obligatoirement utiliser ce formulaire ?

Non, cet avis est fourni à titre d'exemple par le ministère du Tourisme. La municipalité pourrait vous remettre un autre document équivalent.

Toutefois, la CITQ vous recommande **fortement** d'utiliser le gabarit qui vous est fourni par le ministère du Tourisme.

Toute l'information requise par la CITQ afin de confirmer que l'usage projeté de votre établissement est conforme à la réglementation municipale se retrouve sur ce modèle et son utilisation permet d'éviter de voir votre demande d'enregistrement abandonnée ou refusée en raison d'un document non accepté.

Pour vous assurer que votre demande d'enregistrement puisse être traitée, vous devez également vous assurer que vous ayez au préalable reçu l'avis de conformité rempli correctement et signé par la municipalité, l'arrondissement ou la municipalité régionale de comté sur le territoire duquel se trouve l'établissement visé par la demande.

Comment remplir l'avis de conformité ?

1 - Renseignements sur le demandeur

Indiquez à cette section les coordonnées de l'exploitant projeté de l'établissement.

L'exploitant peut être propriétaire ou locataire de l'établissement. Il peut s'agir d'une personne physique ou d'une personne morale (compagnie). S'il y a plusieurs propriétaires ou locataires, indiquez-les tous.

2 - Renseignements sur l'établissement

Indiquez à cette section les coordonnées de l'établissement.

- Indiquez, le cas échéant, l'appellation que vous comptez utiliser pour votre établissement ;
- Indiquez l'adresse principale de l'établissement ;
- Si votre établissement est composé d'une seule unité de type maison, appartement ou chalet, ou encore d'une ou plusieurs unités d'un autre type (chambres, lits en dortoir, etc.) cochez la case NON ;
- Si votre établissement est composé de plus d'une (deux ou plus) unité de type maison, appartement ou chalet, cochez la case OUI puis complétez l'Annexe A.

3 - Usage demandé

Cochez à cette section la catégorie de l'établissement qui sera exploité et pour lequel vous souhaitez déposer une demande d'enregistrement.

Assurez-vous de bien lire les définitions des catégories. Vous ne pouvez en choisir qu'une seule.

Pour les catégories **Établissements d'hébergement touristique jeunesse** et **Établissement de résidence principale**, avant de cocher cette case, assurez-vous que votre établissement répond à tous les éléments de la définition. Dans le cas contraire, vous devez choisir la catégorie **Établissement d'hébergement touristique général**.

Exemples d'Établissement d'hébergement touristique général : Hôtel, motel, auberge, gîte touristique, résidence de tourisme, résidence secondaire, logement accessoire ou

Renseignements sur l'Avis de conformité municipal

d'appoint, auberge de jeunesse dont moins de 30% des unités sont des lits en dortoir¹, etc.

Types et nombre d'unités d'hébergement

Indiquez dans ce tableau le nombre d'unités de chaque type dont sera composé votre établissement et en fonction de l'offre d'hébergement prévue. Fiez-vous à la façon dont vous prévoyez prendre les réservations de locations afin de le compléter.

Par exemple :

- Si vous prévoyez louer un ou plusieurs chalets, indiquez l'information dans la case correspondante de la section « Location en chalet, maison ou appartement ». Puisque le chalet sera loué en entier, c'est celui-ci qui correspond à l'unité d'hébergement;
- Si vous prévoyez faire la location d'une ou plusieurs chambres (au moyen de réservations distinctes), indiquez leur nombre à la case correspondante de la section « Location à la chambre ».

Si aucune unité d'un type n'est prévue, indiquez 0 ou laissez la case vide.

Indiquez le nombre total d'unités d'hébergement demandées dans la case prévue à cet effet.

Un établissement de résidence principale ne doit avoir qu'une seule unité d'hébergement.

4 – Section réservée à la municipalité

Cette section doit être complétée et signée par un employé autorisé de la municipalité, de l'arrondissement ou de la municipalité régionale de comté sur le territoire duquel est situé votre établissement.

L'employé municipal y indiquera si l'usage demandé à la section 3 pour l'établissement dont l'adresse est indiquée à la section 2 (et, le cas échéant, à l'Annexe A) est conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

Il y indiquera également les informations suivantes :

- le nombre maximal d'unités d'hébergement prévu à la réglementation et autorisées à être exploitées à cet emplacement;

- le nom et le numéro du règlement sur lequel est fondée leur réponse ou leur décision ;
- le nom, les coordonnées et la fonction de l'employé municipal qui remplit et signe cette section de l'avis de conformité ;
- La municipalité retournera l'avis à l'exploitant (demandeur) une fois la section 4 complétée et signée.

Annexe A

Si votre établissement est composé de plus d'une (deux ou plus) unité de type maison, appartement ou chalet, vous devez compléter l'Annexe A.

- Indiquez l'adresse et, le cas échéant, le nom de chaque unité ;
- Indiquez pour chaque unité le nombre de chambres de la résidence et sa capacité d'accueil maximale;
- Utilisez une ligne par unité.

Instructions – Avis de conformité municipal

1. Complétez les sections 1 à 3 du formulaire et au besoin l'Annexe A. Le document peut être rempli directement à l'écran avant d'être enregistré ou imprimé ;
2. Transmettez l'avis au département d'urbanisme de la municipalité, de l'arrondissement ou de la municipalité régionale de comté de votre établissement ;
3. Une fois qu'un employé municipal autorisé aura rempli et signé* la section 4 de l'avis, il vous le retournera ;
4. Joignez l'avis signé ainsi que les autres documents requis à votre formulaire de demande d'enregistrement**. Ce formulaire doit être rempli en ligne sur le site Internet de la CITQ ; https://citq.qc.ca/fr/demande_enregistrement.php

*Si la municipalité vous a indiqué que l'usage demandé pour l'établissement n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages, vous ne pouvez pas présenter de demande d'enregistrement.

**Si l'avis de conformité est requis dans le cadre d'une mise à jour du type ou du nombre d'unités d'hébergement d'un établissement existant, il est possible que vous deviez plutôt à transmettre l'avis à un agent de la CITQ ou via votre compte sur le Portail CITQ.

¹ Un dortoir correspond à une pièce contenant au moins deux lits offerts en location sur une base individuelle.

*Burns & Wilcox Canada
600 Blvd. De Maisonneuve Ouest
Bureau 550
Montréal, Québec
H3A 3J2*

Nom de l'assuré et adresse postale

Serge Gregoire
DBA Nathalie Henri
212 Avenue Proulx
Saint-Joseph-De-Coleraine, QC G0N1B0

Courtier

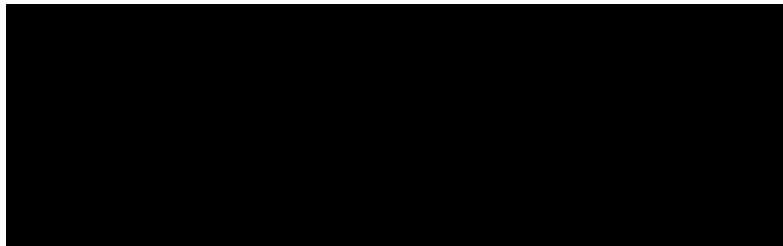
CAS0058
Assurancia Groupe Tardif
299 Boulevard Frontenac
Thetford Mines, QC G6G6K2

Renseignements généraux**Contrat en coassurance**

Code d'industrie: 7031-0
Opérations: Maison de chambre - pour travailleurs (14)

Type de document Nouvelle affaire

Durée 04/01/2025 - 04/01/2026
À 0h01, heure de l'Est à l'adresse postale de l'Assuré indiquée ci-dessus



Cette police comprend des clauses pouvant limiter le montant à payer

POLICE D'ASSURANCE COMMERCIALE

Liste des emplacements

Emplacement: 1. 212 Avenue Proulx Saint-Joseph-De-Coleraine QC G0N1B0
Opérations: Maison de chambre - pour travailleurs (14)

Emplacement:
Opérations:

Emplacement:
Opérations:

Emplacement:
Opérations:

Emplacement:
Opérations:

Emplacement:
Opérations:

Emplacement:
Opérations:

Emplacement:
Opérations:

Emplacement:
Opérations:

Emplacement:
Opérations:

POLICE D'ASSURANCE COMMERCIALE

Cette police comprend des clauses pouvant limiter le montant à payer

RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Emplacement/ Bâtiment	GARANTIE	FRANCHISE (\$)	LIMITES (\$)	PRIME (\$)
1 / 1	Responsabilité civile des entreprises		2,000,000	
			2,000,000 Montant Global	

*Voir le libellé pour modalité de règlements

[REDACTED]

[REDACTED]

Biens Commerciaux

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

POLICE D'ASSURANCE COMMERCIALE

Cette police comprend des clauses pouvant limiter le montant à payer



Emplacement/ Bâtiment	GARANTIE	FRANCHISE (\$)	LIMITES (\$)	PRIME (\$)
--------------------------	----------	----------------	--------------	------------

--	--	--	--	--

POLICE D'ASSURANCE COMMERCIALE

Liste des emplacements

Emplacement: 1. 212 Avenue Proulx Saint-Joseph-De-Coleraine QC G0N1B0
Code d'industrie: 7031-0 - ACCOMMODATION, FOOD & BEVERAGE SERVICES- Boarding or Rooming Houses Not Over Six Rental Units
Opérations: Maison de chambre - pour travailleurs (14)
Bâtiment : 1

Emplacement:
Code d'industrie:

Opérations:
Bâtiment :

Emplacement:
Code d'industrie:

Opérations:
Bâtiment :

Emplacement:
Code d'industrie:

Opérations:
Bâtiment :

Emplacement:
Code d'industrie:

Opérations:
Bâtiment :

Créancier Hypothécaire :

POLICE D'ASSURANCE COMMERCIALE

En contrepartie de la prime spécifiée et des déclarations contenues dans les Conditions particulières et dans les avenants ci-joints, l'assureur accepte d'assurer l'Assuré désigné aux Conditions particulières, conformément aux avenants ci-joints, sous réserve de la limite d'assurance applicable pour la Période d'assurance spécifiée. L'assurance est soumise aux Conditions particulières, dispositions générales et clauses de la police et de ses avenants, uniquement pour les couvertures pour lesquelles une limite ou un montant d'assurance et une prime spécifique sont indiqués dans le présent document.

Subjectivités et conditions supplémentaires :

[REDACTED]

POLICE D'ASSURANCE COMMERCIALE

FORMULAIRES

Code

Nom

POLICE D'ASSURANCE COMMERCIALE

FORMULAIRES

Code

Nom

POLICE D'ASSURANCE COMMERCIALE

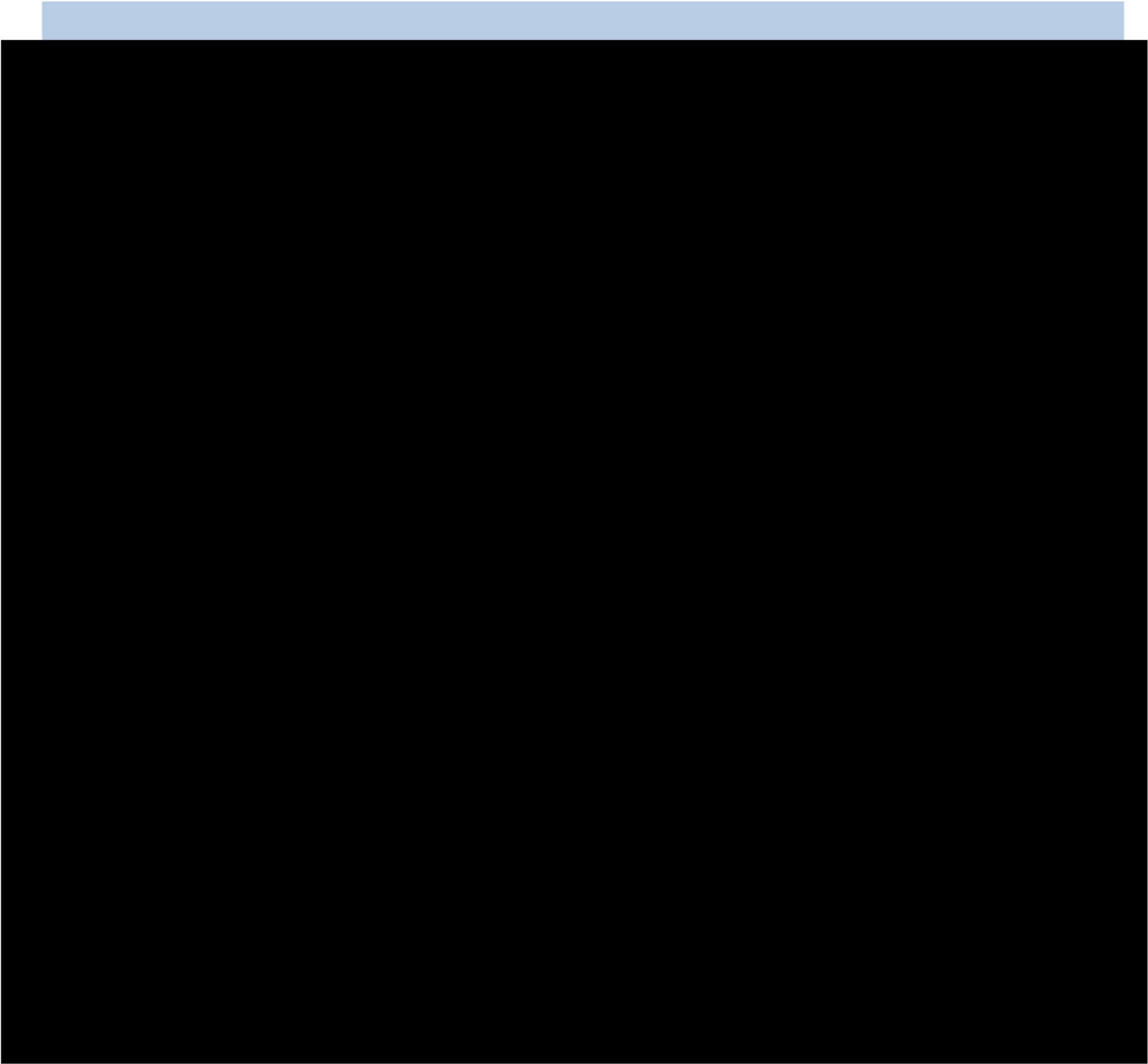
En contrepartie de la prime spécifiée et des déclarations contenues dans les Conditions particulières et dans les avenants ci-joints, l'assureur accepte d'assurer l'Assuré désigné aux Conditions particulières, conformément aux avenants ci-joints, sous réserve de la limite d'assurance applicable pour la Période d'assurance spécifiée. L'assurance est soumise aux Conditions particulières, dispositions générales et clauses de la police et de ses avenants, uniquement pour les couvertures pour lesquelles une limite ou un montant d'assurance et une prime spécifique sont indiqués dans le présent document.

LISTE DES COMPAGNIES PARTICIPANTES

[illegible]**Assuré additionnel :**

Numéro de police :

© 2004 Blackwell Publishing Ltd, *Journal of Internal Medicine* 255: 103–110



31045
MUN. SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE
88 avenue Saint-Patrick
St-Joseph-de-Coleraine G0N 1B0
(418) 423-4000

MUN. SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE

Période d'imposition du 2025-01-01 au 2025-12-31

Adresse
212 AVENUE PROULX

Matricule 3792 34 9162 00 0000

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2025

Propriétaire(s)

HENRI NATHALIE, GRÉGOIRE SERGE
933, RUE MORIN
DISRAELI
G0N 1E0

Cadastre(s) et numéro(s) de lot
5260944

N° compte	Date	N° certificat
250781	2025-02-19	

Détail des taxes						
Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
FONCIERE GENERALE						
GE - RESIDENTIEL	700-2024	VALEUR RESIDENTIEL	333 400	.0081000	100	2 700,54
GE - SERV. DETTE- ENSEMBLE	700-2024	ÉVALUATION	333 400	.0013300	100	443,42
RS - EAU COMBINE	700-2024	UNITÉ	1	315,00	100	315,00
RE - COLLECTE BAC COMB	700-2024	UNITÉ	1	800,00	100	800,00
RS - EGOUT/ASSAIN COMB.	700-2024	UNITÉ	1	220,00	100	220,00
RS - EGOUT/ASSAIN COMB.	700-2024	UNITÉ	1	284,00	100	284,00
RE - REG REFRI. ARENA	700-2024	LOGEMENT	1	80,00	100	80,00
GB - SERV DETTE SECTEUR	700-2024	EVALUATION IMPOSABLE	333 400	.0007650	100	255,05

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi
R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements
U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements
E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité
S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité
B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)				
N° référence pour paiement	Échéance(s)		Taxes courantes	5 098,01
F 3792 34 9162 00 0000	1) 2025-03-19	-2 713,58 \$	Arrérages	0,00
	2) 2025-05-21	1 274,50 \$	Intérêts	0,00
	3) 2025-07-16	1 274,50 \$	Pénalité	0,00
	Après échéance(s)			
	Taux d'intérêt annuel 12%		Crédit	-3 988,09
		Date de calcul (arrérages, intérêts et pénalité) 2025-03-19	Total à payer	1 109,92 \$

Message(s)

MUN. SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE
HENRI NATHALIE, GRÉGOIRE SERGE
212 AVENUE PROULX

N° référence pour paiement
F 3792 34 9162 00 0000

SIPC 134

Taxes courantes 1 274,50

N° compte: 250781

Échéance 2025-09-24

Total à payer 1 274,50 \$

1

MUN. SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE
HENRI NATHALIE, GRÉGOIRE SERGE
212 AVENUE PROULX

N° référence pour paiement
F 3792 34 9162 00 0000

SIPC 134

Taxes courantes 1 274,51

N° compte: 250781

Autres sommes -3 988,09

Échéance 2025-03-19

Total à payer -2 713,58 \$

2

MUN. SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE
HENRI NATHALIE, GRÉGOIRE SERGE
212 AVENUE PROULX

N° référence pour paiement
F 3792 34 9162 00 0000

SIPC 134

Taxes courantes 1 274,50

N° compte: 250781

Échéance 2025-05-21

Total à payer 1 274,50 \$

3

MUN. SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE
HENRI NATHALIE, GRÉGOIRE SERGE
212 AVENUE PROULX

N° référence pour paiement
F 3792 34 9162 00 0000

SIPC 134

Taxes courantes 1 274,50

N° compte: 250781

Échéance 2025-07-16

Total à payer 1 274,50 \$

VEUILLEZ JOINDRE LE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT









212 Av. Proulx



22 Av. Proulx

Saint-Joseph-de-Coleraine, Quebec

Google Street View

Oct 2023

See more dates



Google

